

BOUCLE 4

LA GRANDE VALLÉE

Cette quatrième boucle du Sentier métropolitain invite à découvrir la vallée de la Charente et ses abords, entre champs ouverts, maraichages, petits villages et quartiers périurbains. Elle offre également des points de vue inédits depuis le nord de l'agglomération.

BOUCLE 4

Séquence 1 : LA POWDRERIE INVISIBLE

De l'Houmeau à Fléac (Gymnase) 12 km

BOUCLE 4

Cette balade démarre sur les rives de la Charente à l'Houmeau à l'emplacement de **l'ancien port de commerce (1)** (premier port créé en 1280) et qui fut le cœur du développement économique de l'agglomération pendant des siècles. Emprunter la passerelle en béton (vue sur le plateau au-dessus de la Charente) et traverser l'île de Bourguine et son ancienne piscine transformée en bac à sable géant. Suivre la *Flow vélo* jusqu'au **Chais Magelis (2)** où se trouve la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image.

Emprunter la passerelle Hugo Pratt. Voir en face le vaisseau Moebius de l'architecte Roland Castro (1989) avant de descendre par l'escalier vers l'École Européenne Supérieure de l'Image et le musée du papier (ancienne usine « le Nil »). Continuer tout droit pour passer sous le pont de Saint-Cybard. Voir l'œuvre **« Lapetus » (3)** du sculpteur Jean-Max Albert (1985). Traverser **l'île au Vaches** jusqu'à la confluence Anguinienne-Charente puis rejoindre l'ancienne piscine Montauzier et les anciens abattoirs de la ville d'Angoulême. Remonter l'Anguinienne puis prendre le passage à l'arrière de la résidence Jean Maintenon. Remonter jusqu'au **parc Castaigne (5)** et son petit verger municipal par l'allée du même nom puis bifurquer vers l'impasse Georges Lautrette par le passage réservé aux piétons.

Passer devant le siège de *Charente Nature* et le Centre Social des Alliers puis traverser le large bou-

levard Jean XXIII.

Passer devant la résidence des Essards, construite dans les années 1970, puis au pied des immeubles de la **cité de la Grande Garrenne (6)** (6 barres dont 2 de plus de 250 mètres + la tour Pajot et ses 15 étages). Rejoindre le **centre social Mosaique** et sa médiathèque puis passer à travers le petit bois qui accueillait jadis l'ancien centre social. Voir au passage la **cité des Castors (7)**, projet d'autoconstruction d'après-guerre, puis continuer vers l'arrière de la **zone des Molines (8)**, du nom de l'ancien camp des Molines qui fut utilisé entre 1973 et 1984 pour sédentariser les gens du voyage.

Franchir la rocade - RN10 par la passerelle piétonne et entrer dans le **quartier de Basseau (9)** ; successivement camp militaire pour les travailleurs coloniaux de la Poudrerie, camp de prisonniers durant la seconde guerre mondiale, cité d'urgence après l'hiver 1954 puis cité HLM dès les années 1970. Basseau a ensuite fait l'objet d'une Opération de renouvellement urbain entre 2008 et 2019 (démolitions, reconstruction, diminution de 2/3 de la population de la cité, rélogée ailleurs). Poursuivre vers la **cité des Poètes (10)** (commune de Saint-Michel) construite également dans les années 1970 puis descendre vers la **papeterie Saint-Michel (11)**. Traverser le pont de Basseau et faire un détour jusqu'à l'écluse pour voir l'usine depuis la rive droite. Dans le prolongement de la rue Romaine, on voyait jadis les piles de l'ancien pont avant la construction du **pont de Basseau (12)** inauguré en 1851 et qui servait notamment aux employé-es de la Poudrerie des communes alentour. Emprunter le chemin de Brumont, passer devant la **station d'épuration (13)** nouvelle génération et continuer jusqu'à franchir **la Nouère (14)**, rivière nommée ainsi pour la coloration due au trempage du chanvre dans ses eaux. Traverser le **hameau de Chenezac (15)** dont le nom évoque également la culture du chanvre. Détour possible à la buvette de Fleurac au bord de la Charente (voir l'écluse, l'île et le moulin).

Après les serres agricoles, passer de l'autre côté de la LGV par le chemin de Trois Palis à Châteauneuf puis longer la voie ferrée jusqu'au pont de la route de Vibrac. **Vue depuis le pont au-dessus de la LGV (16)**. Traverser le hameau de

Chez Siret (commune de Linars) vers la rue des Prés Jolis puis l'avenue de la Nouère (voir à nouveau la rivière près des terrains de pétanque). Tourner à gauche vers l'avenue des Écoles. Sur le pignon du mur de la salle des fêtes Julien Gimenez, voir le **mur peint de Dupin et Duclos (17)** réalisé en 2025 pour le Sentier métropolitain.

Continuer vers **l'Église Saint-Pierre (18)** puis emprunter la rue du Puits, tourner à gauche sur la rue des Brandes jusqu'à l'entrée d'un chemin piéton qui amène au fond de la rue sous le Bourg. Continuer au milieu des pavillons, franchir le chemin des Anglais, l'impasse des Pierrailles, jusqu'au **Gymnase de Fléac** et son grand parc.

VOUS ÊTES ARRIVÉ(E)
Retour Bus ligne 1 / 5

BOUCLE 4

BOUCLE 4

Séquence 2 : LE MÉANDRE FERTILE

De Fléac (Gymnase) à l'Houmeau 15 km

BOUCLE 4

Remonter vers le château d'eau de Fléac (visible depuis Angoulême) puis descendre la petite voie piétonne vers la place Marktbreit. Traverser le bâtiment qui accueille les différents commerces par le passage couvert. Emprunter la rue des Boilevins et rejoindre le **parvis de la mairie (19)** (vue sur Angoulême et la vallée de la Charente). Possibilité de faire un aller et retour dans le parc en contrebas jusqu'au fleuve. Continuer vers l'église et le château de Fléac puis bifurquer vers la rue de la Vergne. Dans le virage, voir **l'ancienne gare de Fléac (20)** du petit Rouillac. Passer devant le cimetière et continuer tout droit jusqu'au **hameau de la Vallade (21)** et ses grands portails en pierre. Depuis la rue des Pins, tourner à droite vers le chemin Pierre Ladre pour rejoindre le **parc d'activités Euratlantique (22)** dédié en grande partie aux activités de transport et messagerie. Traverser la zone d'activité en longeant la grande avenue de l'Angoumois et prendre à droite au rond-point en longeant la barrière de l'entreprise Geodis (voir les moutons sur les pelouses). Passer à l'arrière du grand bâtiment d'activité gris, grimper le petit talus et, après une petite prairie et un passage au pied des pins

maritimes, rejoindre les trottoirs du grand rond-point au-dessus de la RN141. De l'autre côté du rond-point, prendre la direction du **hameau de Saint-Yrieix-Venat (23)**. Rejoindre la rue des Rocs Berchets en prenant le petit chemin qui part sur la gauche dans la descente depuis la rue de la MNT de Venat.

Depuis le village de Saint-Yrieix Venat, remonter vers le bois des Rouyers. Passer devant la **fontaine des Pots (24)** qui servait autrefois au trempage du chanvre. Traverser le hameau des Poissons puis le quartier pavillonnaire du Maine Bréchet et son petit canal avant de contourner le **centre aquatique Nautilus (25)**. Emprunter une partie du sentier du **plan d'eau de la Grande Prairie (26)** (ancienne carrière devenue lac dans les années 1990), passer de l'autre côté de la RN10 via la RD737 et tourner vers le **chemin des Étangs (27)**. Prendre le chemin à droite de l'étang (privé). Suivre le petit sentier qui longe la barrière puis, après la table de pique-nique dans le coin le plus au sud de l'étang, suivre le sentier forestier qui démarre ici. Franchir le petit ruisseau par la passerelle.

▲ *Attention, passerelle non homologuée. En cas de difficulté, faire demi-tour et rejoindre la Coulée Verte au dessus-du pont de la D737.* Une fois de l'autre côté, prendre à gauche en direction de la **fontaine des Amoureux (28)**. Au-dessus, c'est le pigeonnier de la Grange à l'Abbé (non accessible, propriété privée). Au bout du chemin, prendre à gauche pour rejoindre la **Coulée Verte (29)**. Marcher dans le sens du courant et après 400 mètres prendre à droite par le chemin de Saint-Georges qui remonte vers les quartiers pavillonnaires de Saint-Yrieix.

Un peu avant le bout du chemin de Saint-Georges, prendre le chemin qui part à gauche pour rejoindre le fond de l'impasse Jacques Brel (première raquette). Continuer vers l'impasse Georges Brassens (deuxième raquette) puis la rue des Lilas (troisième raquette). Traverser le boulevard de Bretagne (on retrouve alors la commune d'Angoulême). Traverser la rue Gaston Mercier, dit **« lotissement solaire » (30)**, un projet expérimental de maisons économes en énergie signé du célèbre architecte français Roland Castro à la fin des années 1980). Retrouver enfin l'île de Bourguine au bout de la rue du même nom.

VOUS ÊTES ARRIVÉ(E).

Séquence 2 bis : DE LA PLAGE AUX MONTAGNES

De Saint-Yrieix Venat au plan d'eau de Saint-Yrieix 20 km

BOUCLE 4

Depuis le village de **Saint-Yrieix Venat (23)** (bus ligne 9 - arrêt Bourg), sortir au nord vers la rue du Clos et descendre vers la Charente par le sentier en laissant sur sa droite le centre équestre de Venat. Poursuivre jusqu'au **hameau de la Côte (31)** et prendre alors un chemin agricole puis le petit sentier qui longe la Charente taillé à travers la ripisylve. Franchir la Méronne (petit bras de la Charente) via le **passage à gué (32)**.

▲ *Passage non praticable une partie de l'année lorsque l'eau de la Charente est trop haute. Rejoindre alors le village de Vindelle par la D37.* Continuer jusqu'à la **baïgnade et base canoë de Vindelle (33)**.

Traverser la prairie de l'Houmade par la route principale. Dans le virage, prendre le **chemin de l'arboretum (34)** qui part sur la gauche. Faire un lacet et remonter vers la route de l'Âge pour continuer jusqu'au **bourg de Balzac (35)**.

Traverser les quartiers pavillonnaires de Balzac jusqu'à la route de Vars. On traverse ensuite **l'Argence (36)**, petit affluent de la Charente qui marque la limite communale avec Champniers. Au milieu des champs et dans un paysage ouvert sur la vallée de la Charente, on passe au-dessus des **voies ferrées de la ligne SNCF Paris-Bordeaux (37)**. Suivre la rue des Althaeas, franchir la RN10 nouvelle (voie rapide) puis retrouver **l'ancienne Route Nationale 10 (38)** rectiligne bordée d'entreprises et de magasins.

On se rapproche alors en continuant vers le sud de **l'échangeur RN141/RN10 (39)** qui s'articule également avec l'ancienne Route Nationale. On emprunte alors un chemin parallèle pour entrer dans la zone des Montagnes par la rue de l'Auvent. Descendre vers le **terrain de moto trial (40)**, le contourner par la droite et rejoindre la rue de la Génoise au niveau du centre sportif des Montagnes.

S'engager dans l'impasse de la Volute et prendre le grand chemin vert qui part à droite à l'arrière du magasin de machines à coudre. Ressortir du chemin à l'ar-

rière du magasin ACTION en remontant le talus : **vue sur Angoulême et l'ancien domaine des Montagnes (41)** : bois de sapins et pigeonnier. Continuer sur la rue de la Génoise puis rue de la Bisaigué jusqu'au grand **giratoire de la Croix Blanche (42)**.

Prendre la nouvelle voirie qui part en face entre l'entreprise CEDEO Clim+ et le magasin « La Pantoufle » jusqu'à la rue de la Croix Blanche. Tourner à droite jusqu'à l'aire d'accueil des gens du voyages. Prendre à gauche en longeant l'aire d'accueil et prendre le grand chemin blanc qui part à travers champ en direction du **quartier du Treuil (43)** (commune de Gond-Pontouvre).

Traverser les rues pavillonnaires en reliant les impasses par les passages réservés aux piétons : impasse des Violettes, impasse des Eglantines, escalier face au bâtiment A de la petite résidence HLM du Treuil (bâtiment jaune), impasse Saint-Exupery et impasse des Hauts de Boudeuil.

Après le dernier lotissement, on débouche sur la rue Jean Moulin (vue sur Angoulême). Passer de l'autre côté de la **voie ferrée SNCF (44)** puis longer le cimetière de Roffit, traverser le nouveau quartier résidentiel et retrouver la route de Vars par le passage derrière l'école Pierre et Marie Curie.

Emprunter la rue des Cheminées puis le **pont de la D737 (45)** au-dessus de la Charente et rejoindre enfin le **plan d'eau de Saint-Yrieix (26)** de l'autre côté de la RN10.

VOUS ÊTES ARRIVÉ(E)
Retour bus ligne 3 / 9

BOUCLE 4



Au fil de ses 4 boucles pour 150 km d'itinéraires pédestres, il invite à découvrir ou redécouvrir le territoire autrement, à travers des points de vue inédits sur les paysages de l'agglomération, des collectes de récits, histoires, témoignages et des regards d'artistes de toutes disciplines.

Né dans le cadre d'un projet européen de coopération, porté par la communauté d'agglomération de Grand'Angoulême et mis en œuvre en collaboration avec l'agence des Sentiers, le Sentier métropolitain valorise le territoire et son écosystème de l'image au service des habitants comme des visiteurs.



Né dans le cadre d'un projet européen de coopération, porté par la communauté d'agglomération de Grand'Angoulême et mis en œuvre en collaboration avec l'agence des Sentiers, le Sentier métropolitain valorise le territoire et son écosystème de l'image au service des habitants comme des visiteurs.

Le Sentier métropolitain de Grand'Angoulême est un nouvel équi-



